

Bruxelles, le 21 juin 2017



**Innovations throughout KBC Group**

## **Souscrire en 3 clics la nouvelle police Habitation KBC**

À partir du 21 juin, tout particulier\*, qu'il soit ou non client chez KBC, pourra après avoir répondu à trois questions simples sur le site Internet, souscrire en qualité de propriétaire, de locataire ou de bailleur, une police Habitation de haute qualité. Les éventuels sinistres resteront gérés avec tout le professionnalisme requis par l'agent d'assurances KBC ou par l'intermédiaire de l'application KBC Assist.

KBC veut être le bancassureur le plus accessible et le plus orienté solutions, qui réserve à chaque canal de distribution un rôle à part entière. Pour leurs besoins simples, les clients optent de plus en plus pour le canal numérique. Avec sa police Habitation numérique, KBC répond exactement à cette nouvelle façon de procéder.

### **Pourquoi cette offre ?**

Pour leurs besoins simples, les clients optent de plus en plus pour le canal numérique. Avec sa police Habitation numérique, KBC répond aux besoins des clients qui, en leur qualité de propriétaire-occupant, de locataire ou de bailleur, souhaitent souscrire une assurance pour les risques standards.

Pour les habitations qui exigent une police sur mesure, le client peut naturellement continuer à s'adresser à son agent d'assurances ou à son agence bancaire KBC.

## Une police en 3 clics ? Comment ?

Le client qui souhaite souscrire rapidement et efficacement une police Habitation KBC se rend sur le site Internet de KBC, pour y répondre à trois questions :

1. L'adresse de l'habitation pour laquelle il souhaite souscrire l'assurance
2. Le type d'habitation : la police peut être souscrite pour un appartement, une habitation de rangée, une maison trois façades ou une maison quatre façades.
3. Le nombre d'étages habitables (hors cave).

La combinaison de ces facteurs et le volume de l'ensemble donnent lieu au calcul d'une prime conforme au marché. Cette prime s'entend par mois.

Si le demandeur est propriétaire du bien depuis un certain temps déjà, il est invité à répondre à deux autres questions simples au sujet de l'historique des sinistres et de la police actuelle. En fonction de ces réponses, la police fera l'objet d'une finalisation numérique, ou le client sera invité à réclamer un conseil personnalisé, soit via KBC-Live, soit à son agence bancaire ou à son agent d'assurances KBC.

La proposition porte sur l'assurance de l'habitation et de son contenu, vol compris. Sont de surcroît suggérées plusieurs extensions, comme la couverture des dépendances séparées, de la piscine ou de la pollution due à une fuite de la citerne à mazout.

Le demandeur voit s'afficher les conditions générales, les conditions particulières et une analyse des besoins, qu'il peut télécharger. KBC propose également un document de résiliation-type à adresser, si nécessaire, à la compagnie d'assurances actuelle. Une fois le contrat souscrit, KBC adresse au client un courriel de confirmation, dans lequel figurent également les coordonnées de sa personne contact. Les tarifs sont communiqués et automatiquement adaptés à l'échéance annuelle de la police.

Ce faisant, KBC garantit en quelques clics non seulement une offre transparente, accessible et simple, mais aussi un produit de qualité.

\* A partir du 21 juin les clients et non clients habitant en Flandre accéderont au site internet KBC ([www.kbc.be](http://www.kbc.be)), ceux qui habitent Bruxelles accéderont au site KBC Brussels ([www.kbcbrussels.be](http://www.kbcbrussels.be)). Les clients et non clients habitant en Wallonie pourront souscrire cette police habitation dès l'automne prochain, après avoir répondu à trois questions sur le site internet de CBC ([www.cbc.be](http://www.cbc.be)).

---

### **KBC Group NV**

Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
General Manager  
Corporate Communication / Spokesperson  
Tél. +32 2 429 85 45

Press Office  
Tél. +32 2 429 65 01 Stef Leunens  
Tél. +32 2 429 29 15 Ilse De Muyer  
Fax +32 2 429 81 60  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

KBC press releases are available at [www.kbc.com](http://www.kbc.com)  
or can be obtained by sending an e-mail to  
[pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Follow us on [www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group)

---